

Questions au Feuilleton

La procédure est désuète au Royaume-Uni et elle n'a plus été employée depuis le 18^e siècle. Elle n'a jamais existé au Canada, et je dois par conséquent juger le projet de loi irrecevable.

M. Gordon Taylor (Bow River): Étant donné la nature de vos commentaires, monsieur le Président, je ne proposerai pas la deuxième lecture du projet de loi, mais j'inscrirai au *Feuilleton* un autre projet de loi pour lequel vos objections ne seront plus valables, je crois.

M. le Président: La présidence remercie le député.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John Evans (secrétaire parlementaire du Président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions n^{os} 255, 256, 364 et 663.

[Texte]

LA SCHL—LES AGENCES IMMOBILIÈRES QUI ONT OBTENU DES CONTRATS DANS LA CIRCONSCRIPTION DE VICTORIA-HALIBURTON

Question n^o 255—**M. Scott (Victoria-Haliburton):**

En 1983, la Société canadienne d'hypothèques et de logement à Peterborough a-t-elle accordé des contrats de vente de maisons dans la circonscription de Victoria-Haliburton à des agences immobilières et, le cas échéant, quels sont a) la liste des agences, b) la commission qui leur a été versée?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): La Société canadienne d'hypothèques et de logement m'informe des faits suivants:

En 1983, dans la circonscription de Victoria-Haliburton, la vente des propriétés de la SCHL a été confiée, à tour de rôle, à diverses agences et une commission de 6 p. 100 a été payée.

a) et b) Voir ci-après.

Agences auxquelles a été confiée l'inscription des propriétés de la SCHL en 1983 et commissions touchées

Agences immobilières	Montant de la commission
Re/Max	\$1,734
Howard Forder Ltd.	2,820
Bows & Cocks	2,190

LA SCHL—LES CONTRATS ACCORDÉS EN VERTU DU PROGRAMME DE LOGEMENT POUR LES RURAUX ET LES AUTOCHTONES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE VICTORIA-HALIBURTON

Question n^o 256—**M. Scott (Victoria-Haliburton):**

En 1983, la Société canadienne d'hypothèques et de logement à Peterborough a-t-elle conclu des contrats de travaux exécutés dans les comtés de Haliburton et de Victoria, en vertu du Programme de logement pour les ruraux et les autochtones et, le cas échéant, quelles sont a) la liste des entrepreneurs, b) la valeur des contrats, c) la liste des agents du Programme dans ces comtés?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): La Société canadienne d'hypothèques et de logement m'informe des faits suivants: Oui.

a) et b) Voir ci-après.

c) La SCHL administre le Programme de logement pour les ruraux et les autochtones dans les comtés de Haliburton et Victoria. Toutefois, le Programme rural de remise en état des logements est administré par les trois agents énumérés ci-dessous.

Elinor Burke, secrétaire de la Corporation of the Townships of Anson, Hinden and Minden; Darrell Stamp, secrétaire adjoint, municipalité de Dysart et al., Phyllis Nelson, Victoria Housing Corporation.

Contrats LRA conclus par la SCHL en 1983 dans les comtés de Haliburton et Victoria

Entrepreneur	Montant du contrat
G. Elstone Construction Co. Ltd.	\$374,860 (7 contrats)
Broadworth Construction	11,665
C.W. Hicks	8,412
Jim Johnston Contracting	3,540
A. & A. Homes Ltd.	4,400 (2 contrats)
Blairs Contracting	17,599 (2 contrats)
Culligan Water Conditioners	1,523
Fleming Homes & Cottages	147,895 (3 contrats)
Don James & Sons Sand & Gravel Excavating Ltd.	3,680
C.W. Hicks	6,123
Trimrite Construction	412

LA SCHL—LES ANNONCES PUBLIÉES DANS LES JOURNAUX DE VANCOUVER

Question n^o 364—**M. St. Germain:**

1. La Société canadienne d'hypothèques et de logement a-t-elle publié des annonces dans des journaux de la région de Vancouver, le 30 novembre 1983 et, dans l'affirmative, combien en a-t-il coûté au total?

2. Au cours de l'année financière 1983, la Société a-t-elle acheté de la publicité et de la promotion et, dans l'affirmative, combien a-t-elle dépensé a) en Colombie-Britannique, b) en Ontario, c) au Québec, d) dans tout le Canada?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): La Société canadienne d'hypothèques et de logement m'informe de ce qui suit:

1. Oui à un coût total de \$5,976.

2. Oui a) \$19,460, b) \$21,183, c) \$26,522, d) \$152,885.

L'ALLOCATION AU CONJOINT

Question n^o 663—**M. Knowles:**

Au cours de chaque mois de a) 1981, b) 1982, c) 1983, combien de personnes touchaient une allocation de conjoint en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse et, dans chaque cas, combien a-t-on payé en moyenne au conjoint le plus jeune lorsque les deux conjoints étaient vivants et combien a-t-on payé en moyenne au survivant après le décès du conjoint le plus âgé?